

l'expérience des meilleurs cultivateurs : " Toutes les fois que l'on possède de bonnes terres, il y a profit à les convertir en prairies naturelles. C'est, dans la plupart des cas, la culture qui coûte le moins et qui rapporte le plus. " (P. Joigneaux.)

Si, un jour, la prairie était placée dans les mêmes conditions économiques que les terres à grains, les terres labourées ; c'est-à-dire si le foin venait à pouvoir être transporté facilement sur les marchés comme le sont les grains, nous verrions un changement considérable s'opérer dans la production fourragère, et cela tout simplement parce que, formée sur une bonne terre et pourvue des soins nécessaires, la prairie donne un revenu net plus élevé que les terres en labours.

Nous savons très bien qu'il peut y avoir des exceptions ; que quelques parcelles de bonne terre situées autour des bâtiments, cultivées avec tout le soin possible, peuvent, dans certaines années très-favorables, donner un bénéfice net plus élevé que la prairie. Mais on ne doit pas prendre pour terme de comparaison une récolte isolée sur un champ placé dans des conditions exceptionnelles ; c'est l'ensemble de toute la culture sur toutes les terres de l'exploitation, pendant un certain nombre d'années, et examiner les bons et les mauvais rendements, la baisse ou la hausse des prix ; et sur ce pied la prairie prouvera toujours qu'elle constitue une culture plus lucrative.

Nous savons aussi très bien que le rendement des prairies est aussi sujet à varier ; mais jamais la variation n'est aussi grande que pour les grains. Nous avons vu certains champs très-productifs, donner peu de chose dans les mauvaises années ; tandis que la prairie donne toujours un produit quelconque même dans les saisons les moins favorables.

Souvent on entend les cultivateurs se plaindre des fortes dépenses qu'ils sont obligés de faire pour leur culture. Les nombreux animaux de travail qu'ils ont à leur service mangent la plus grande partie du revenu de la terre, et ce qui en reste suffit à peine pour permettre de joindre les deux bouts à la fin de l'année.

Cette plainte n'est qu'une preuve de plus à l'appui de notre avancé. Il est incontestable que notre culture canadienne ne paie pas suffisamment. Et la raison est toute facile à trouver : *le manque de calcul*. Bien peu de cultivateurs savent combien leur coûte leur culture ; avec quelques chiffres sans de grands efforts d'imagination ils le sauraient. Mais en attendant, il est reconnu que la prairie exige peu d'avances, ce qui ne gêne jamais le cultivateur ; tandis que la culture des grains, des plantes industrielles, et autres exige toujours de fortes dépenses, ce qui ne convient nullement à la plupart des propriétaires.

CULTURES PRÉPARATOIRES

Toutes choses égales d'ailleurs, la prairie donne un produit d'autant plus abondant qu'on a apporté plus de soin dans la préparation du sol.

Le nivellement du terrain est une des premières opérations à exécuter. Il consiste à combler les trous et abattre les buttes pour rendre le fauchage plus facile.

Puis on continue la préparation en faisant précéder la prairie par des racines fumées abondamment et sarclées avec soin, afin de donner à la terre une grande richesse et de faire disparaître toutes les mauvaises herbes. Dans ce but, on sème des carottes, betteraves, navets, patates, fèves, et diverses autres plantes exigeant les mêmes soins.

Lorsque le sol a été ainsi bien préparé par les plantes sarclées, on procède l'année suivante au semis des graines qui doivent former la prairie. Nous pouvons exécuter cette opération à deux époques différentes : au printemps dans une céréale ou à l'automne après la récolte des grains. Dans beaucoup de circonstances la deuxième époque est préférable à la première, aussi gagne-t-elle du terrain d'année en année.

Si donc on se décide pour la seconde, on agira de la manière suivante :

On choisit un grain hâtif qui pourra se récolter de bonne heure à l'automne afin d'être en état de semer les graines de prairie, au milieu d'août, et alors les plantes auront le temps de former de fortes racines avant l'hiver. " Huit jours avant les semailles, c'est-à-dire dans la première semaine d'août, on devra faire un labourage de 4 à 5 pouces de profondeur et herser dans tous les sens, de manière à obtenir un émietté complet de la couche arable. Alors, on commencera le semis par les plus grosses graines que l'on enterrera avec le dos de la herse ou avec un châssis garni d'épines. Cette opération achevée, on roulera légèrement le sol, s'il est déjà de quelque consistance, ou bien, on le roulera énergiquement s'il est très poreux. " (P. Joigneaux.)

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le Parlement provincial est prorogé au 18 juillet prochain.

Les Communes anglaises se sont occupées de la requête des anti-unionistes de la Nouvelle-Ecosse. A une très-forte majorité, elles ont rejeté la proposition faite par M. Bright de nommer une commission qui rechercherait les causes du mécontentement de cette province.

Nous avons la douleur d'avoir à enregistrer la mort de M. l'abbé Joseph Lucien Otisse, préfet de discipline à l'École Normale-Laval. Il est décédé à la Baie St. Paul, sa paroisse natale, le 12 courant. Il naquit le 18 octobre 1824 et fit ses études classiques au collège de Ste. Anne, où il se fit toujours remarquer par une tendre et solide piété. En 1857, il fut ordonné prêtre et envoyé à la Baie St. Paul comme vicaire de M. le grand-vicaire Chauvin. Six ans après, il fut nommé curé de St. Alphonse, et plus tard, de l'Anse St. Jean, dans le district de Chicoutimi. Depuis l'automne dernier seulement il occupait le poste de préfet de discipline à l'École Normale-Laval. Il a été inhumé, le 16, à la Baie St. Paul, et M. l'abbé Martel, curé de St. Irénée, qui fut son voisin et son ami, a prononcé son éloge funèbre. " Il fut, dit-il, pieux dans son enfance, il fut un modèle de vertu dans sa jeunesse, et dans l'âge mûr ; il fut toujours le bon prêtre, aimé de ses supérieurs et qui comprit toujours que la vie qu'il avait consacrée à Dieu, ne lui appartenait plus. "

A Rome, le 14 mai dernier, le Cardinal Jérôme d'Andréa, évêque de Sabine, est mort d'une attaque d'asphyxie pulmonaire.

Hier était la fête de St. Jean-Baptiste, notre fête nationale. Mgr. de Montréal a voulu que, dans son diocèse, cette fête fut ce qu'elle doit être, une fête profondément religieuse, et qu'on s'y préparât par les pieux exercices d'une neuvaine. Il n'est pas besoin de dire que par là Sa Grandeur désire rappeler au devoir ceux qui, par-ci par-là, sont tentés de prendre occasion de cette fête pour donner dans les excès du boire et du manger et organiser des clubs démocratiques où l'on proclame des principes anti-religieux et anti-sociaux.

Comme St. Jean-Baptiste est le patron du peuple canadien, nous ne croyons mieux faire aujourd'hui que de rappeler les vertus qui ont brillé en lui d'un éclat si extraordinaire, vertus qui doivent être celles du peuple canadien, et qu'il doit pratiquer d'une manière spéciale pour remplir la haute mission que Dieu lui a confiée.

St. Jean-Baptiste, retiré dans le désert, loin du commerce des hommes, uniquement occupé des grands intérêts de Dieu, nous prêche d'abord l'amour de la retraite, le recueillement intérieur, la fuite des plaisirs et des divertissements profanes.